



ACTIVITE PEINTURE

Atelier peinture tous les jeudi soir à 18 h 30 à la salle de la Mairie .

Cet atelier est réservé aux adultes habitant Ailly et ses hameaux.

Le Pass Sanitaire est obligatoire lors des séances, pour la sécurité de tous .

Pour tous renseignements veuillez-vous adresser à :Edith JOUEN : 06-32-30-95-11